

LÉGATION DE SUISSE
EN ITALIE

I. C. 4.

N° 110 19. VII. 1929.

1346 F. Aegy
fol. 65

Rome, le 16 juillet 1929.

En circulation
19.7.29 M

Luzern am
20.7.29 L

Monsieur le Conseiller Fédéral,

En vous confirmant ma lettre du 15 courant, concernant les incidents antifascistes en Suisse, j'ai l'honneur de vous rendre compte de la conversation que j'ai eue hier avec M. Mussolini. Comme j'aurai l'avantage de vous rencontrer demain à Lugano, je puis me permettre d'être aussi bref que possible.

Après les conversations que j'avais eues avec MM. Grandi et Guariglia, et la mauvaise humeur que j'avais constatée dans certains milieux, je pouvais m'attendre à un entretien plutôt pénible avec le Chef du Gouvernement qui, m'avait-on dit, avait pris très à coeur certaines manifestations suisses.

A vrai dire, son accueil fut aussi cordial que d'habitude. "Pourquoi les Suisses nous en veulent-ils si fort?", m'a-t-il demandé avant même de me faire asseoir. Je lui ai répondu que j'allais précisément lui poser la même question dans le sens contraire, qu'en dehors de notre presse socialiste, nos grands journaux nationaux et toute notre opinion publique n'avaient manifesté à l'égard de l'Italie que de bons sentiments. Je lui ai dit la mauvaise impression que produisait en Suisse le langage de grands journaux comme la Tribuna et le Giornale d'Italia, dont les articles sont reproduits par toute la presse de province.

Il m'a répondu qu'une grande partie de la presse

Monsieur le Conseiller Fédéral M o t t a ,
Chef du Département Politique Fédéral,

B e r n e . BAR

61



avait évité les attaques, même l'Impero, ce qui l'avait surpris, et ce qui n'est pas tout à fait exact. Je lui ai fait observer qu'en Suisse, si le fascisme et son Chef étaient attaqués par notre presse d'extrême gauche, il se trouvait tout de suite quelques feuilles nationales pour répondre et pour éclairer l'opinion publique, tandis qu'en Italie personne ne prend notre défense.

Je n'ai pas manqué de lui dire que ce qui contribuait au malaise créé chez nous par le langage de certains journaux italiens, c'étaient les difficultés faites à la frontière. Il m'a répondu: "Je ne puis pas intervenir dans ces affaires, mais je vous engage à vous entendre avec Bocchini; il a reçu mes ordres; nous avons déjà diminué considérablement les forces de police à la frontière suisse." A ce sujet, le Duce m'a raconté des incidents nouveaux à la frontière française, dont les journaux n'ont pas parlé.

Après quoi, je lui ai fait les déclarations dont je vous avais parlé dans ma lettre du 8 juillet, et que vous aviez approuvées. Au sujet de la violation du secret postal, le Duce a souri en haussant les épaules et en me faisant comprendre que cette violation ne l'aurait nullement scandalisé. Il avait, cependant, reçu des plaintes très précises, m'a-t-il dit à ce sujet. Il a pris note avec intérêt des assurances qui vous ont été données par le Gouvernement tessinois au sujet du renforcement de la police. J'ai beaucoup insisté sur le fait que les incidents, dont les journaux font tant de bruit, se réduisent à fort peu de chose, et je n'ai pas manqué de rétablir la vérité des faits.

J'ai protesté très vivement au sujet des commentaires du Giornale d'Italia sur l'interdiction de la vente de l'Adula dans les kiosques des Chemins de fer fédéraux. Je lui ai dit tout le mal que faisait ce journal, dont je souhaiterais la suppression complète, si nos lois le per-

LÉGATION DE SUISSE
EN ITALIE

- 2 -

mettaient. Sous prétexte de défendre "l'italianità", il ne cesse d'attaquer la Suisse et fait une oeuvre détestable. "L'italianità" du Tessin est défendue par tous les Tessinois et par un très grand nombre de Confédérés. J'ai développé ce thème dans le sens des paroles prononcées au Conseil National. J'ai dit que l'Adula ne pouvait être soutenue que par de l'argent italien, ce qui a fait bondir mon interlocuteur. "Je n'entends pas le Gouvernement, ai-je dit, mais des particuliers, qui croient faire une oeuvre patriotique en donnant de l'argent à cette feuille."

Le Duce n'a fait aucune allusion ni à Canevascini, ni aux autres hommes politiques qui ont participé aux manifestations anti-fascistes, mais il en avait parlé à Grandi, qui m'en avait informé. "Vos socialistes, m'a dit M. Mussolini, obéissent à un mot d'ordre qui leur vient de la Troisième Internationale. Nous sommes très exactement renseignés. On veut procéder en Suisse à de grandes manoeuvres préliminaires en vue d'une campagne qui doit s'étendre aux autres pays. Il y a trois ^{villes} suisses qui doivent servir de foyer au mouvement révolutionnaire, dont Zurich et Bâle. Nous connaissons tous les détails de ce mouvement, qui devrait éclater à l'occasion du 1er août." Le Duce a parlé en homme très convaincu et renseigné.

Au sujet des incidents au Tessin, il m'a dit que, suivant un rapport récent, il y avait eu une manifestation à Ponte Tresa. Un groupe de personnes, parmi lesquelles beaucoup de femmes, se sont postées à la frontière pour chanter, au nez des douaniers italiens, des chants offensants pour l'Italie. Je ne sais pas ce qu'il y a de vrai dans cette histoire. Peut-être que le Gouvernement tessinois pourrait faire quelques recommandations à l'autorité

9/10
cette histoire.
19.7.44

BAR

communale de Ponte Tresa. Vous n'oubliez pas la pénible démarche dont je fus chargé pour un incident analogue dans cette même localité.

J'ai présenté au Duce vos compliments. Il vous en remercie et m'a dit que vous aviez dû souffrir particulièrement de la situation créée par ces faits récents. Je lui ai répondu affirmativement, en ajoutant que vos sentiments étaient ceux de tout le Conseil Fédéral.

En résumé, il m'a fait entendre qu'il avait, en ce moment, des soucis beaucoup plus graves. Il m'a écouté avec beaucoup d'attention et a pris acte avec satisfaction des lignes qui le concernent aux pages 5 et 6 de votre lettre, et dont je lui ai donné lecture.

Un dernier détail qui m'a déplu: Les Suisses de Turin ont envoyé au Préfet une copie de la lettre qu'ils m'avaient adressée, et que je vous ai communiquée. M. Mussolini en avait eu connaissance. Cet acte de nos compatriotes est un peu humiliant. La crainte d'être troublés dans leurs affaires leur fait un peu oublier certaines convenances de dignité nationale.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'expression de mon respectueux dévouement.

Wagnier

en effet